

Certificat de Garantie

Date:
 Number:

(À remplir par l'entreprise)

TEJAS BORJA, S.A.U. garantit ses tuiles terre cuite contre tout défaut de fabrication (y compris la résistance au gel) pour une période de 30 ans à compter de la date de fabrication.

Modèle
 N° Factures

DISTRIBUTEUR

Entreprise
 N° TVA Tel
 Adresse Code Postal
 Ville Province Pays
 E-mail

CONSTRUCTEUR

Entreprise
 N° TVA Tel
 Adresse Code Postal
 Ville Province Pays
 E-mail

PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom / Entreprise
 Passeport/ N° TVA Tel
 E-mail

EMPLACEMENT DU PROJET

Adresse Code Postal
 Ville Province Pays

* Toutes les données sont obligatoires

Conditions:

Le document présent offre une garantie de 30 ans pour les modèles Alicantina-12, TB-10 CLASS, TB-12, TB-4, C-50.21 Celler, Talon 50/45, C- 45.20, C-40.19, C-40.15, C-25.12 et Escama. Toujours conformément à la norme EN 1304 en vigueur à la date de fabrication et sous les conditions suivantes :

- Toutes les toitures doit au minimum être conforme aux normes locales en matière de construction, mais pour bénéficier de la garantie de 30 ans, il est indispensable de respecter les consignes d'utilisation du fabricant, notamment celles relatives à la pose à sec et à la ventilation sous les tuiles.
- Toutes les tuiles ainsi que les accessoires posés devront avoir été fabriqués par Tejas Borja sont ceux qui sont recommandés par le fabricant pour une mise en œuvre correcte de la toiture. Ne seront pas prises en charge les tuiles peintes, vernies, siliconées ou soumises à quelconque traitement qui n'est pas été réalisé par Tejas Borja.
- Les cas suivants sont exclus de la garantie :
 - Les infiltrations d'eau par suite d'une pose défectueuse des tuiles.
 - Quelconque dégât causé par le mouvement, la distorsion, les fissures ou l'affaissement des murs ou des fondations de l'édifice.
 - Quelconque dégât causé par l'impact d'objets, le feu, les tremblements de terre, les inondations ou toute autre cause de force majeure.
- La garantie n'est pas applicable aux défauts visibles lors de la livraison des tuiles tels que les différences de tonalité ou les dommages survenus par suite du transport. Ainsi du fait du caractère naturel des tuiles et des possibles effets de l'environnement, Tejas Borja ne sera pas responsable des possibles changements de tons ou des vieillissements des tuiles.
- La garantie implique la libre disposition des mêmes matériaux fournis en état EXW (ex work). Les frais de retrait des tuiles défectueuses, le transport et la mise en œuvre des nouvelles tuiles ainsi que les dégâts indirects qui ont pu être causés ne sont pas inclus.
- La présente garantie est valable à compter de la date de facturation à laquelle ont été fournies les marchandises. Pour l'exécution de la présente garantie, il est nécessaire de joindre à ce certificat le bordereau de livraison ainsi que les factures des matériaux fournis acquittées à la date d'échéance. Le délai maximum pour la rédaction et l'activation de cette garantie est d'un an à partir de la date de la facture.
- Dans le cas d'un problème potentiel sur une toiture, ce dernier devra être communiqué et le personnel de Tejas Borja établira un processus de gestion de cette réclamation.
- Toute action légale pouvant résulter du présent document devra être soumise à la juridiction des tribunaux de Valencia (Espagne).

Le présent certificat ne serait pas valable sans la signature et le cachet de Tejas Borja S.A.

En remplissant les données, le demandeur accepte la politique de confidentialité des données de Tejas Borja et affirme en même temps que les données fournies sont correctes et véridiques, en particulier celles relatives au travail effectué avec les produits de TEJAS BORJA. S'il s'avère inexact, cela pourrait entraîner la nullité de ce certificat.

Politique de confidentialité

Conformément à la loi 15/1999 sur la protection des données personnelles, nous vous informons que : TEJAS BORJA S.A.U. s'engage à garder strictement confidentielles toutes les données fournies par nos utilisateurs et à ne pas les communiquer à des tiers, conformément aux principes de protection des données personnelles de la LOPD (loi organique de protection des données personnelles 15/1999 du 13 décembre). Les données personnelles contenues dans le formulaire seront mécanisées et incorporées dans une base de données qui constitue le fichier automatisé de données enregistré auprès de l'Agence de protection des données. Les données personnelles sont destinées à un usage interne uniquement à TEJAS BORJA S.A.U. Ces données personnelles seront utilisées exclusivement aux fins indiquées dans le formulaire que le demandeur remplit. En remplissant et en nous envoyant le formulaire, vous consentez expressément à ce que nous procédions au traitement automatisé de vos données personnelles.

Signature et cachet